

## Confins algéro-marocains : le cas de TINDOUF

Par Jean-Marie Mercier

Tindouf est au XIX siècle à l'apogée de son influence sur la région, oasis marocaine à l'intersection des routes caravanières reliant Goulimine et Agadir au Maroc, Atar en Mauritanie, Dakar au Sénégal, Tombouctou au Mali. Son influence va s'effondrer au vu d'une guerre inter ethnique qui va forcer cette oasis au quasi abandon. Historiquement Tindouf fait partie du Maroc tout comme Béchar.

Les mutations des frontières naturelles ou culturelles du Maroc et de l'Algérie ont été tracées par la France pour ses besoins qu'ils soient administratifs ou logistiques sans souvent faire cas des autochtones vivants dans ces régions (pour Tindouf, nous sommes au pied du Sahara dans une région pauvre en population et souvent migrante). L'empire français amenant la civilisation, le tout dans une pensée cartésienne, n'avait pas de temps à perdre avec quelques îlots. Pour les frontières entre ces deux pays, rien de plus simple, à partir de Figuig, une fois l'hamada du Guir passé, on avait regardé au loin et tiré une ligne droite le long de l'hamada du Draa jusqu'au Cap Juby et le Sahara Espagnol.

Le colonel Trinquet, sous les ordres du général Giraud, occupe au nom de la France, Tindouf le 31 mars 1934 à 11 heures avec un contingent militaire en situation de résidence permanente pour le compte de l'Algérie. Grâce à ce point d'appui dans le Sahara occidental, de nouvelles voies plus sécurisées sont ouvertes pour rejoindre l'Afrique noire. De par son isolement, Tindouf est à 800 kms de Colomb-Béchar et à seulement 50 kms du territoire marocain. Pour l'intendance et le service des postes, il est beaucoup plus aisé de dépendre du Maroc, d'autant que Tindouf est sous souveraineté sectorielle marocaine. Voilà toute l'ambiguïté de la situation avec en toile de fond une dualité Maroc/Algérie. D'un côté une occupation par des militaires d'Algérie et de l'autre un secteur quasi désert, régenté par le Maroc avec l'aide des compagnies de méharistes qui sillonnent ce secteur, où, en 1930, l'eau est une problématique primordiale pour y survivre.

Sur les cartes géographiques consultées de 1918 à 1947, toutes incluent Tindouf dans le Sahara algérien.

Qu'est ce qui pouvait motiver l'occupation d'une oasis quasi déserte comme Tindouf (qui va devenir le siège des troupes sahariennes des confins algéro-marocains) par les militaires ?

### **1/Les rezzou. 2/ la sécurité territoriale. 3/ l'appétit territorial.**

#### **1/ Les rezzou**

Spécialistes des razzias, ces tribus maures arabo-berbères nomades n'avaient que mépris pour les infidèles colonialistes qui s'arrogeaient le droit de régenter leur secteur long de plus de 1000 kms entre la Mauritanie, le Sahara espagnol et le Sahara occidentale. Le coup de force était fréquent d'autant que les faits d'armes faisaient partie intégrante de la culture de ces tribus. Les attaques répétées contre les militaires français en 1927, 28, 29 et les pertes humaines qu'ils engendraient, ont conduit à la création en 1930 d'un commandement unique des Confins algéro-marocains. Cette création se fit dans la douleur, chaque région voisine voulant le commandement et le territoire de la région de Tindouf (Algérie, A.O.F, Maroc, Mauritanie).

L'émir Ould Ahmed Aidé se rebella en mars 1932. Le 18 août 1932, il infligea une cuisante défaite, grâce à un guet-apens, à un groupe de méharistes de 105 hommes à Oumoutounsi en Mauritanie tuant au passage le petit fils de Mac Mahon, Maréchal de France. La coupe était pleine ! D'autant que depuis des années, la France avait demandé à l'Espagne de pacifier les hauts plateaux du Draa faisant partie de son territoire, fief et base arrière des tribus dissidentes. L'Espagne était restée sourde à cette requête et n'avait d'yeux que pour Cap Juby, Villa Cesreros et La Aguerra, trois ports réputés pour leur pêche.

## 2/ la sécurité territoriale

Pour le président du conseil Daladier, au nom de la sécurité intérieure des colonies, il était urgent d'intervenir pour régler le problème des tribus insoumises et de sécuriser la région de Tindouf. On ne pouvait plus tenir compte de la seule marine pour intervenir dans les différentes colonies africaines. Relier l'Algérie et le Maroc à l'A.O.F., en un seul territoire sécurisé dans une liaison transsaharienne Nord-Sud pour le civil, le militaire, l'aviation et tous engins terrestres motorisés devenaient primordial. Pour mettre sur pied cette compagnie saharienne des confins algéro-marocains, il fallut réunir tous les protagonistes concernés en plusieurs réunions à Paris et dans les diverses colonies.

L'Algérie dépendait du ministère de l'intérieur, le Maroc du ministère des affaires étrangères, la Mauritanie et l'A.O.F. du ministère des colonies, à cela s'ajoutaient le ministère de la guerre, la présidence du conseil et l'Espagne. La conférence interministérielle se réunit le 6 avril 1933 à Paris pour statuer sur la définition des confins algéro-marocain : **étendre les possessions vers l'ouest algérien et pacification du Sahara insoumis.**

Il fut admis que Tindouf serait occupé au nom de la France par l'Algérie et que la région de Tindouf devrait dès lors être considérée comme se trouvant sur le territoire algérien. Quant au P.C (opérations politiques et militaires) des confins, il se situerait à Agadir avec une annexe à Tiznit au Maroc. Les troupes militaires avancées se positionneraient dans la région de Tindouf et Aioum Abdel Malek(Mauritanie). Il s'avère que l'Algérie représentée par le Gouverneur Général Carde et le Maroc représenté par le Résident Général Saint ont tiré la couverture vers eux pour chapoter ce commandement. On coupa la poire en deux pour ces deux pays, le territoire pour l'Algérie, le commandement pour le Maroc.

## 3/L'appétit territorial

Résumé de la conférence : La phase de pacification terminée, il faudra reconnaître à l'Algérie la pleine souveraineté sur la partie de ses territoires sahariens qui auront été inclus d'une façon provisoire dans le commandement des confins algéro-marocains. [En 1936, tout était redevenu calme et l'Espagne voyant arriver des troupes françaises près de ses frontières du Sahara avait déplacé des contingents militaires près des siennes]. Donc acte, pourtant les habitants de Tindouf utiliseront les timbres du Maroc pour leur courrier et la monnaie marocaine jusqu'en 1947, date du rattachement officiel de la région de Tindouf à l'Algérie. La deuxième guerre mondiale avait retardé ce rattachement et le Maroc s'affranchissait doucement de la tutelle française. Il devenait important pour l'Algérie, province française, de se trouver confirmé dans ses frontières.

### Genèse postale de Tindouf : avant 1934, rien

Arrivée des militaires sur site en 1934 : courrier traité par Tiznit ou Agadir au Maroc (poste civile ou militaire). Fig.1 et 2

Circuit postal militaire marocain : vaguemestre d'étape N°17. Dépend de la troisième région militaire du Maroc, Agadir Confins Fig. 3 et 4

Disparition progressive de la poste aux armées à partir des années 30 au profit de bureau de poste civil. Le 1 octobre 1944, seuls les services postaux civils sont chargés de l'organisation postale, télégraphique et téléphonique sur l'ensemble du territoire marocain. D'où l'émergence de correspondants postaux et d'agences postales pour les communes (Ksar) rurales.

Entre 1944 et le 30/10/1946 a sévit un correspondant postal marocain à Tindouf. Cela donne un correspondant postal sur le territoire annexé par l'Algérie. Fig.5 et 6

1<sup>er</sup> novembre 1946 : transformation en recette distribution du C.P de Tindouf. Ce qui donne une nouvelle fois, un établissement postal marocain sur le territoire annexé par l'Algérie. Fig.7

1947 : rattachement officiel du bureau de poste de Tindouf à l'Algérie. Fig.8, 9, 10, 11, 12.

1962 : indépendance de l'Algérie. Fig.13

## Epilogue.

Cet arrangement entre le gouvernement général d'Algérie et le secrétariat général du Maroc aura des conséquences conflictuelles entre ces deux pays au moment de leurs indépendances. Le Maroc réclamant le retour dans son giron de Tindouf et de Béchar entre-autre. Dès 1955, le Maroc demande la restitution de ses territoires annexés, mais le grand frère algérien est en train de se libérer de la tutelle française et un bé mol est mis sur ces revendications. En 1962, la question est remise au goût du jour et cette fois-ci avec insistance. Devant le refus avéré de l'Algérie, un conflit armé naît entre ces deux pays en 1963 : « la guerre des sables ». Une trêve est signée à Bamako en 1966 et l'accord de Tlemcen en 1970 entérinera la cession de ces régions à L'Algérie. Un accord de délimitation de frontière sera signé en 1989 par lequel le Maroc renonce à la région de Tindouf.

Jean Marie Mercier. [jmmvmsm@hotmail.com](mailto:jmmvmsm@hotmail.com)

## Remerciements :

A M. Jean Marc Lopez d'avoir relayé l'information vers Thierry Sanchez sur la transformation du correspondant postal de Tindouf, je remercie également M. Lopez de m'autoriser à reproduire les fig. 3 et 4 qui appartiennent à sa collection. Toute ma gratitude à Thierry Sanchez et à Alain Hurpet pour leur aide dans mes recherches.

Biblio : l'illustration du 1<sup>er</sup> avril 1933.

Match du 11/01/1940.

Encyclopédie de l'empire français, Algérie et Sahara, tome 2, 1948.

André Lautier, nomenclature des cachets à date manuels, 1884-1969. A compte d'auteur 1969.

Olivier Vergniot, revue de l'occident musulman et de la méditerranée, 1986, (Tindouf, un point d'équivoque 1912-1934).



Fig.1

Lettre pour la Tunisie en franchise. Une empreinte de fabrication locale "le commandant d'arme, confins du Draa, place de Tindouf. Une autre, place de Tindouf datée du 1/09/39.

Remise à la poste aux armées N°431 (Agadir) le 02/09 et arrive à la poste de Casablanca le 03/09.

Distribuée à la Marsa en Tunisie le 08/09/39

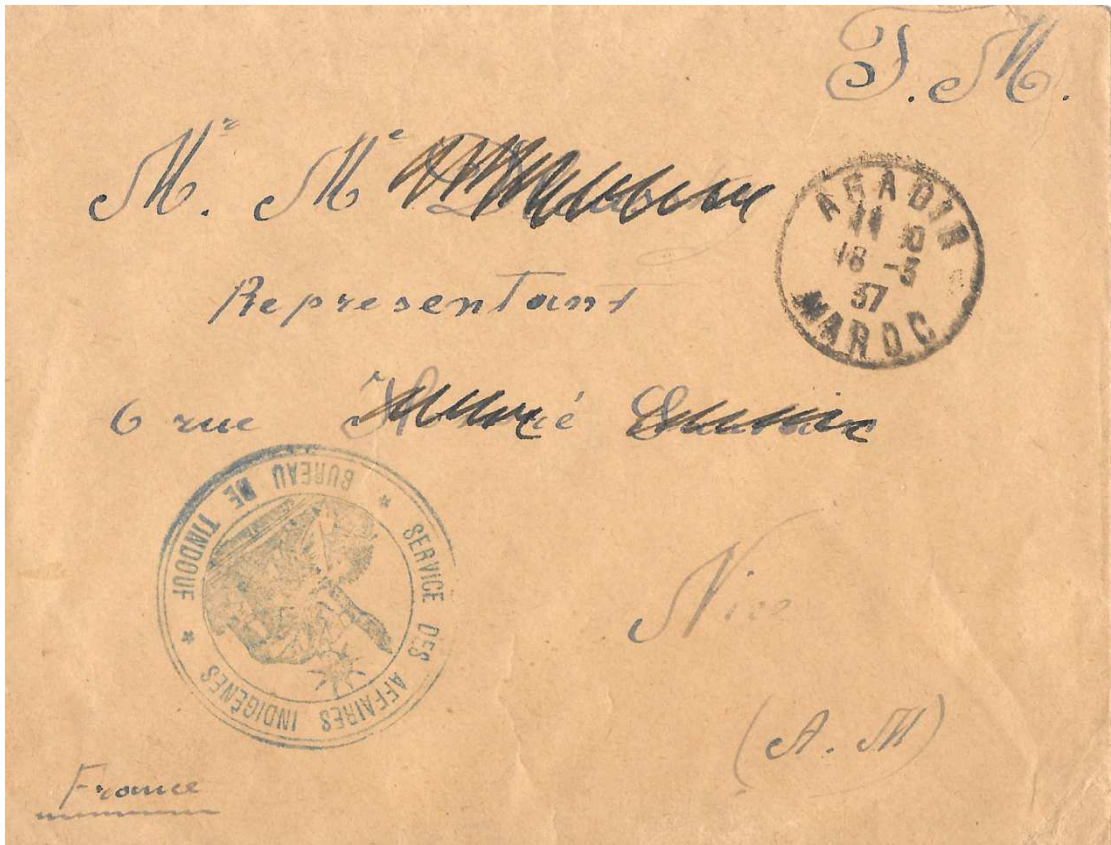


Fig.2

Lettre en franchise pour la métropole. Cette lettre est remise directement à la poste civile d'Agadir. Cette lettre émane d'un soldat du détachement des autos spéciales du Sahara de Colomb-Béchar en Algérie et stationné à Tindouf.

Cachet bleu administratif du bureau des affaires indigènes (A.I.) de Tindouf.



Fig.3

Entier pour la métropole, affranchie à 0F80, tarif du 01/12/39 au 04/01/1942. Oblitération militaire par le vaguemestre d'étape N°17, entier émanant de Tindouf.





Fig.4

Lettre en franchise pour la métropole, affranchie à 1F50 (port avion), tarif du 05/01/42 au 28/02/1945.  
 Oblitération militaire par le vaguemestre d'étape N°17, lettre émanant de Tindouf.  
 Cachet de fabrication locale : Etat Français\*compagnie saharienne de la Saoura\* le vaguemestre.



Fig. 5

Coupure extraite du quotidien l'Echo du Maroc.

**Transformation d'un établissement postal.**

Par arrêté du directeur de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones du 15 octobre 1946, le poste de correspondant postal de Tindouf (territoire du Sud-Algérien), sera transformé en recette-distribution relevant de l'Office chérifien des postes, des télégraphes et des téléphones à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1946.

Ce nouvel établissement participera à toutes les opérations postales et télégraphiques, y compris les envois avec valeur déclarée, ainsi qu'aux services des mandats, de la caisse nationale d'épargne et des colis postaux, à l'exception du service téléphonique.

Fig. 6

Bulletin Officiel Maroc N°1774

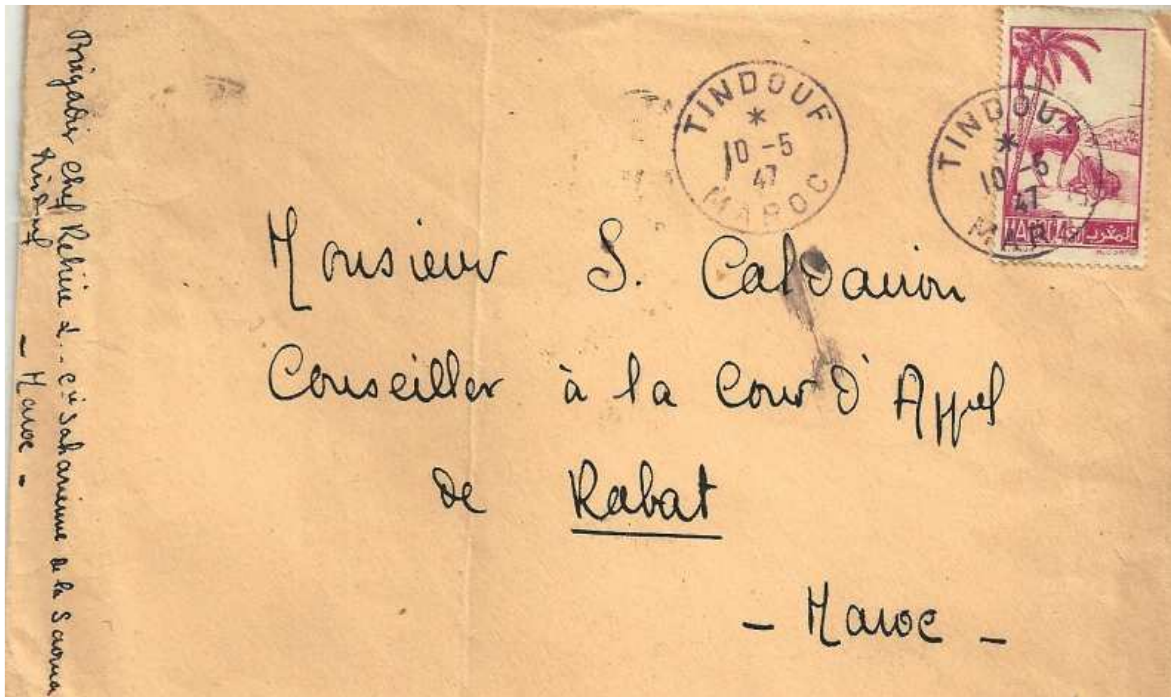


Fig.7

Lettre pour l'intérieur, affranchie à 4F50, tarif du 01/03/1947 au 7/07/1947.

Oblitération du bureau de recette-distribution de Tindouf.

Mention manuscrite : compagnie saharienne de la Saoura, Tindouf.

Oblitération civile du bureau secondaire de recette-distribution de Tindouf.

Thierry Sanchez nous fait remarquer que l'oblitération devrait être ronde avec des traits discontinus du type B4 du catalogue Lautier, or nous avons un type A4 rond en trait plein des bureaux des recettes de plein exercice.

André Lautier nous donne au moins une explication plausible dans son catalogue.

Il arrive pour les petits bureaux que l'administration postale attribue à un bureau un cachet différent de celui de sa catégorie.

Il s'agit d'erreurs du service du matériel, parfois, mais pas toujours rectifiées.

Vu la courte durée de ce cachet, nous pouvons comprendre la non rectification s'il y a eu erreur.

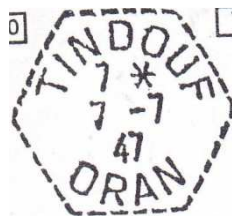


Fig.8

Oblitération de Tindouf, Algérie, catalogue Bosc page 209.

# Le Maghrebophila

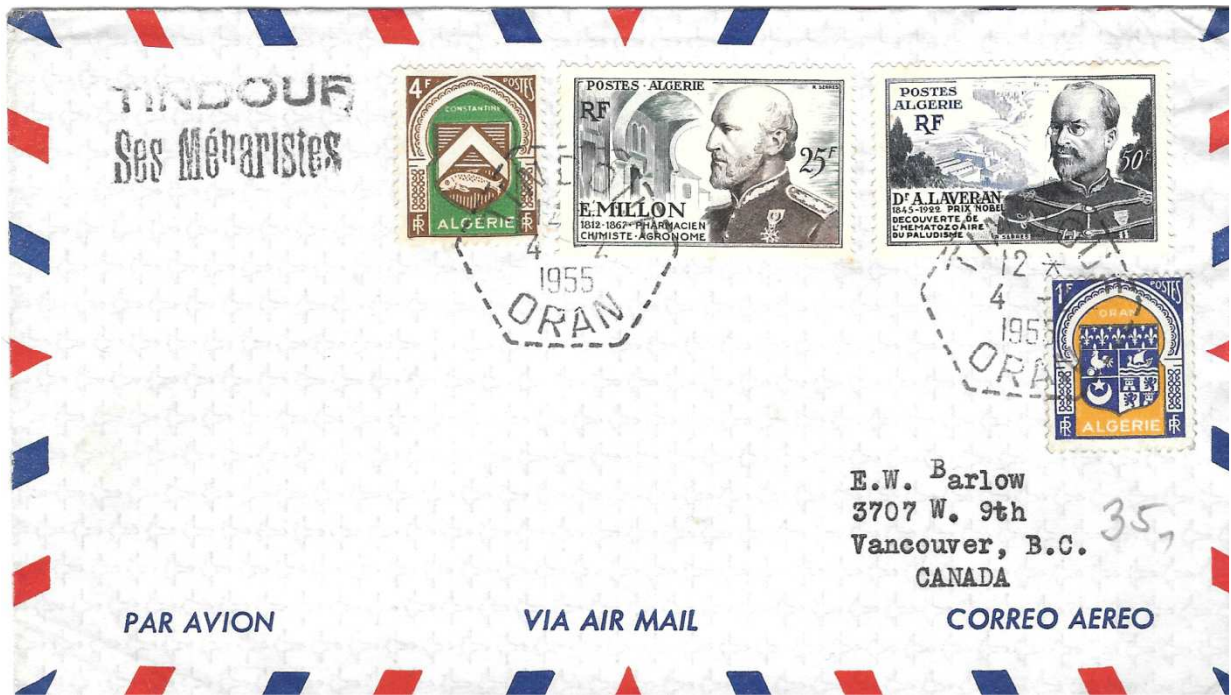


Fig.9

Lettre 1er échelon pour l'étranger, tarif du 01/05/1951, 30F.  
Cette lettre est sur affranchie. Flamme manuelle : Tindouf, ses méharistes.



Fig.10

Lettre pour la métropole, tarif du 01/01/1957, 20F.



# Le Maghrebophila

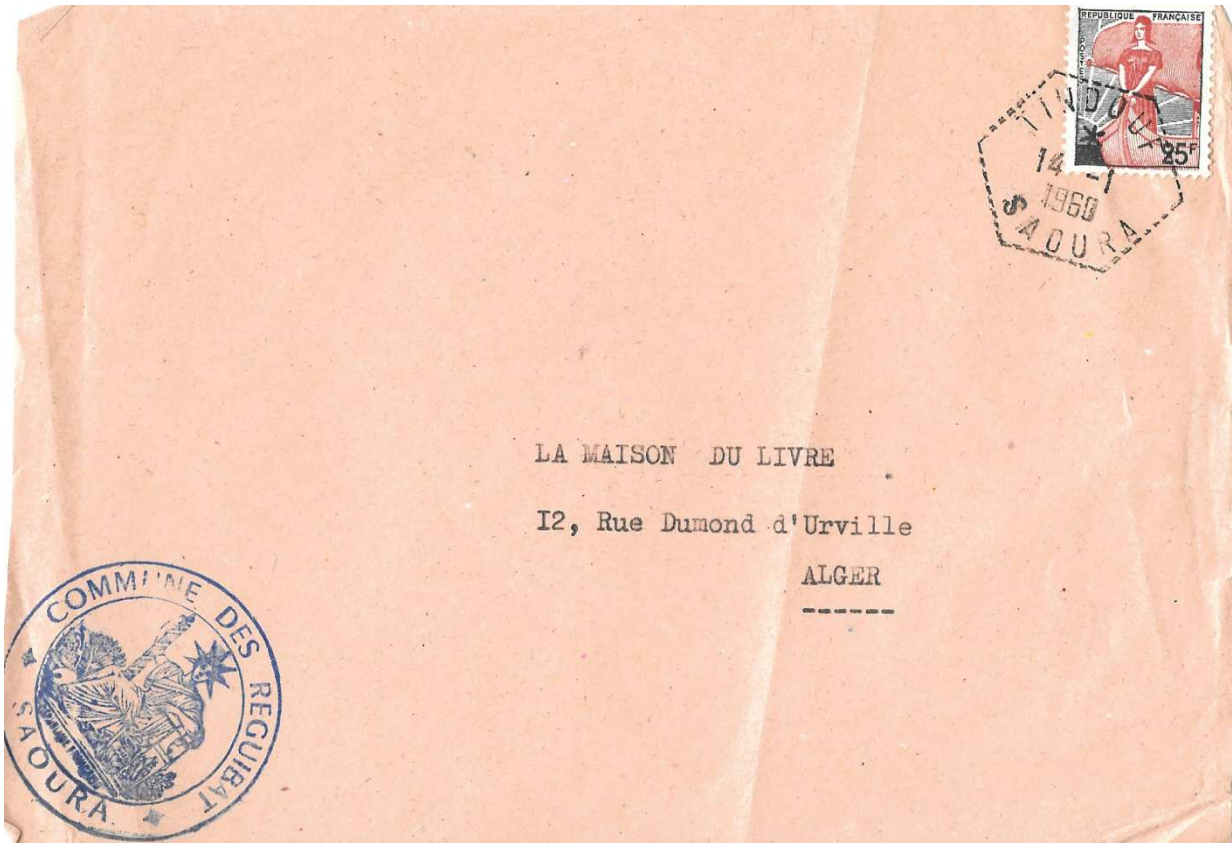


Fig. 11

Lettre 1er échelon pour l'intérieur, tarif 01/01/1960 : 25F ou 0.25C.

Changement de département pour Tindouf,  
depuis 1957 fait partie du département Saoura Colomb-Béchar.



Fig.12

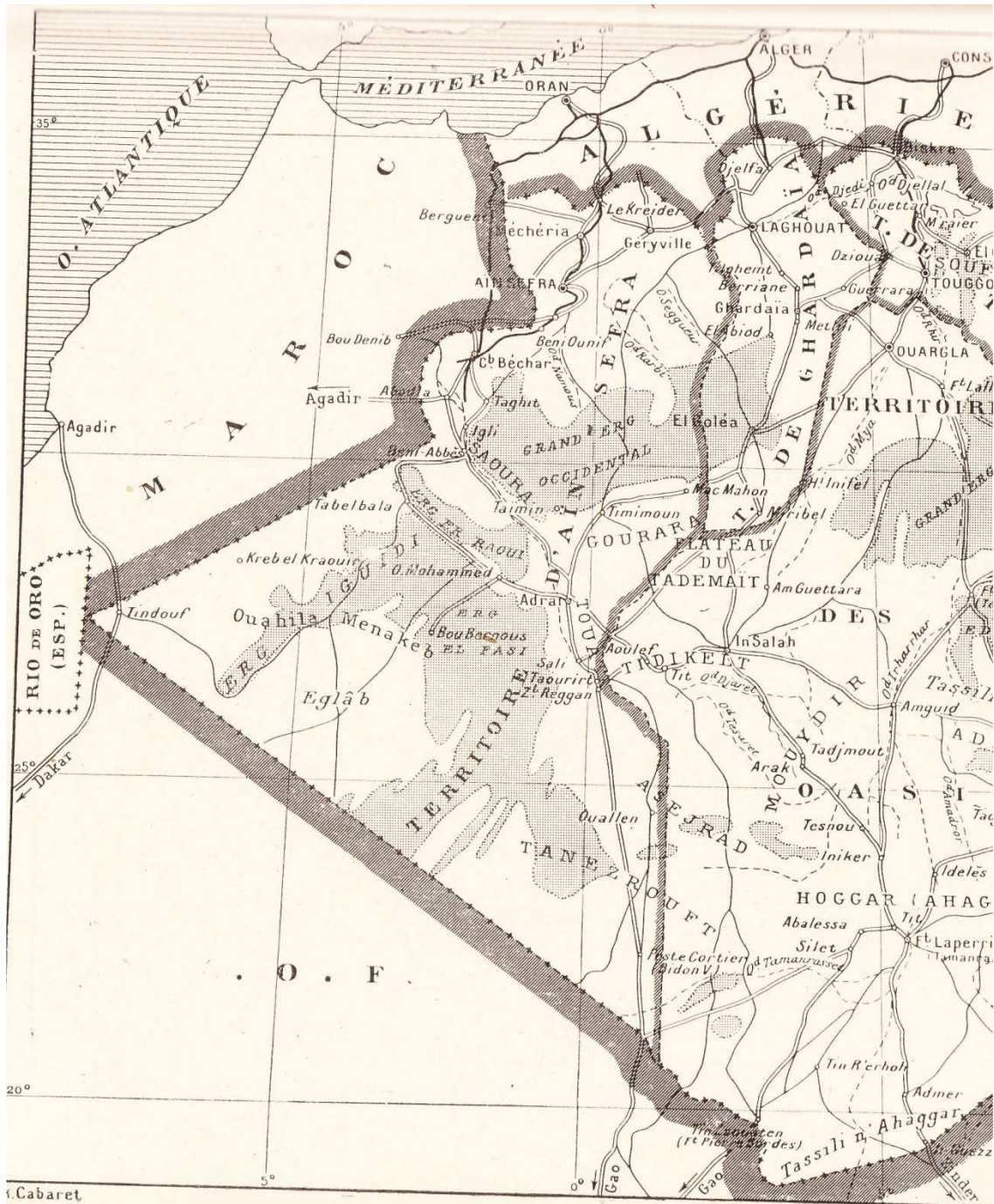
Lettre avec carte de visite émanant de Tindouf en franchise militaire en 1961.



# Le Maghrebophila



Fig.13  
Oblitération de la république algérienne.



Carte du Sahara 1947.



Photo du journal Match du 11/01/40.  
A Tindouf est présent deux sections du 25ème goum marocain  
et le P.C. de la compagnie saharienne de la Saoura.

**si vous aimez les voyages à travers l'Afrique, n'hésitez pas à visitez le  
blog de l'auteur - <http://ambulantconvoyeurpar.com/>.**